

Inégalités de revenus et patrimoine : un besoin urgent de redistribution

Le dernier rapport « *World Inequality LAB* » sur les inégalités mondiales paru le 7 décembre vient confirmer que les richesses mondiales accumulées ces dernières années et pendant la crise sanitaire ont accentué les inégalités liées aux revenus et patrimoine des ménages.

Selon ce rapport, ces inégalités découlent de choix de politiques publiques et en particulier des décisions prises en matière de fiscalité.

En France, les 10% les plus fortunés perçoivent 123 610 € par an en moyenne, soit sept fois plus que les 50% les plus pauvres (17 430 €). Cet écart est encore plus prononcé au Royaume-uni (8,8 fois plus) en Allemagne (10 fois plus) ou aux Etats Unis (17 fois plus). Cette situation s'est accentuée sous l'effet de plusieurs mesures depuis les années 80 : désindexation des salaires sur l'inflation, chômage de masse et libéralisation du secteur public ayant contribué à creuser les écarts de revenus et de patrimoine pour aboutir à une concentration de 60% de la richesse totale entre les mains des 10% des ménages les plus aisés.

Selon ces données, cette concentration des richesses et du patrimoine s'est accentuée à l'échelle mondiale, les 1% multimillionnaires captent désormais 38% de la richesse créée depuis 1995 alors que la moitié des plus pauvres n'en ont capté que 2%. Cette tendance s'est accrue pendant la crise sanitaire avec une accumulation du patrimoine financier, portée notamment par l'envolée des marchés boursiers pour 0,01 % de milliardaires !

Pour lutter contre ces inégalités de revenus et patrimoine, le rapport propose de prélever 1,6% du revenu mondial par l'intermédiaire d'un impôt progressif sur la fortune sur les plus aisés pour être redistribué dans la santé, l'éducation ou la transition écologique.

Ce constat confirme l'urgence de rétablir une fiscalité progressive sur les revenus du capital financier et patrimoine, afin notamment de rééquilibrer la répartition des richesses et de permettre de financer les services publics.

Paris, le 10 décembre 2022

Contact :

Nathalie HOMAND
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et
du Service public**

✉ [nhomand](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)
[@force-ouvriere.fr](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)
☎ 01.40.52.84.45